

<u>PRE-REQUIS :</u>	<p>savoir-être, savoir- apprendre, savoir-lire, savoir-écrire...  remobilisation cognitive (à travers un questionnement oral approprié de la formatrice, permettre au stagiaire de retrouver des connaissances pré-requises).  Repérage du type d'apprenant (sensibilité écrite, orale, visuelle...).</p> <p>La détermination des pré-requis résulte d'un questionnement oral approprié et propre à chaque stagiaire, effectué par la formatrice. Certains portent des œuvres ou d'autres preuves (diplôme, attestation...), d'autres n'ont aucun dossier (reconversion, aucun diplôme et autres....)</p> <p>Aucun examen d'entrée n'est exigé à l'atelier des ocres.</p>
<u>OBJECTIFS :</u>	<p>Aptitude et connaissances :</p> <p>Obtenir en fin de stage, un niveau de connaissances, de compétences techniques, la maîtrise d'une méthode, des modes opératoires ainsi que l'acquisition d'un langage du Peintre Décorateur.</p> <p>Capacité d'appliquer les techniques et connaissances sur le terrain (chantier).</p> <p>Appliquer les techniques acquises, se perfectionner tout au long de son parcours professionnel (clients ou concours....)</p>
<u>DUREE :</u>	<p>En fonction du devis proposé, la durée est effective suivant calendrier.</p> <p>Sessions 2023/24 : 970 h, 2024 : 948 h, 2024/25 : 953 h,  option 68 h stage entreprise. Il n'est obligatoire, il ne figure pas dans le référentiel du peintre décorateur.</p> <p>Formation sur 7 mois. 2 sessions par an.</p> <p>modules supplémentaires au niveau IV (bâtiment et histoire de l'art)</p> <p>Une formation de 3 mois est proposée ainsi que des modules courts adaptés à la demande du candidat et figurant au référentiel de Peintre décorateur.</p>
<u>DELAI D'ACCES :</u>	<p>La durée estimée entre la demande et la construction du dossier est aléatoire suivant certains organismes payeurs. Entre 1 mois à 4 mois avant l'entrée en stage.</p> <p>Le délai d'inscription sur CERES :</p> <p>* dès le deuxième mois en formation pour le stage de 7 mois. Octobre de chaque année.</p> <p>L'atelier des ocres qui est centre organisateur pour les sessions de validation au titre professionnel de Peintre décorateur doit formuler sa demande d'organisation au titre 3 mois avant le début de la session d'examen.</p>
<u>TARIFS :</u>	<p>Le prix de la prestation est détaillée sur un devis lors de la demande. Puis envoyé par mail ou la poste si celui ci ne possède pas d'adresse mail.</p> <p>La formation de 7 mois est proposée au prix de 9900 €, matériel et frais d'inscription compris.</p> <p>La formation de 3 mois est proposée au prix de 5700 €, matériel et frais d'inscription compris.</p> <p>D'autres tarifs sont proposés par modules : 2400 € /1 mois de stage. Lettres, Trompe l'œil, Patines</p> <p>Dorure : 3800 €</p> <p>Bois ou Marbres : 3800 €</p>
<u>METHODES MOBILISEES :</u>	<p>Les formations assurées dans mon établissement sont conçues pour une adéquation maximale du contenu avec les connaissances des stagiaires et leur besoin professionnel. Je mets tout en oeuvre pour accueillir les stagiaires de façon optimale et les mener rapidement aux objectifs qu'ils se sont fixés.</p>

**Le déroulement pédagogique en quatre étapes: Informations accessibles au public sur site de l'école. (onglet téléchargement)**

<b>- Vérification des pré-requis :</b>	Faire une rapide évaluation orale pour vérifier l'état des pré-requis des futurs stagiaires. Au besoin, la directrice de l'atelier des ocres communique des recommandations pour que chaque futur stagiaire pour qu'il puisse accéder à la formation sans difficulté technique.
<b>- Action de formation :</b>	Organisation de la session et de l'atelier. Préparation des confirmations d'inscription, transmission aux participants par courrier postal. Accueil des stagiaires internes à partir de dimanche, les stagiaires externes lundi matin, les cours débutent à 9h le lundi au vendredi. A chaque demi-journée, une pause est nécessaire. Les modules demandent de la pratique, chaque point théorique et pratique étant systématiquement suivi d'exemples et d'exercices. Le groupe est formé de 5 à 7 personnes (maximum).
<b>- Evaluation des acquis :</b>	Chaque fin de matière, une évaluation des acquis est nécessaire, individuelle ou en groupe pour homogénéiser le groupe. Tous les 3 mois, une réunion s'impose : voir les évolutions, lacunes etc... En fin de formation, un examen d'état s'effectuait sur 19h 50 heures dans mes locaux, centre d'examen depuis 2009 pour le niveau V. L'atelier des ocres a renouvelé sa demande d'agrément pour le niveau IV. Obtention de l'agrément du 15/04/21 au 01/08/23, prorogé 07/2025 Un travail personnel et individuel est obligatoire pour l'obtention du diplôme de l'établissement. Le stagiaire est guidé tout au long de sa formation. Le formateur enregistre les travaux des participants à l'issue du cours et remplit une fiche d'évaluation pour souligner les points à retravailler en priorité.
<b>Accompagnement en situation professionnelle :</b>	Proposition en option des plates-formes d'échange et de capitalisation de l'information entre stagiaires et formateurs afin d'assister les participants à leur retour en entreprise. Cette plate-forme est ouverte du lundi au jeudi de 9h à 17h30 et le vendredi de 9 h à 13h. Très souvent, les stagiaires sortants ont déjà un projet. Il est signalé lors de l'entretien avant inscription.

<b><u>MODALITE D'EVALUATION</u></b>	Sur 3 phases : * début de stage, fonctionnement de l'établissement, règles de sécurité, programmes établis, outillage... * évaluation à 3 mois, individuelle et collective, avancement et retard des modules, difficulté, progrès..... * évaluation à 6 mois, après stage en entreprise non imposé par le référentiel mais devenu obligatoire par le centre de formation depuis l'obtention de l'agrément pour les sessions de validation au titre professionnel de peintre en décors de niveau V depuis 2009 , avant examen du titre professionnel de Peintre décorateur et du diplôme de l'établissement, évolutions, difficulté, retour à l'emploi...
<b><u>ACCESSIBILITE aux personnes Handicapés</u></b>	L'atelier des ocres peut accueillir une catégorie d' handicap : malentendant, daltonien... autres handicaps. L'accord final ne relève pas de l'atelier des ocres mais de l'organisme de prise en charge. Les locaux de l'atelier des ocres sont ouvert du lundi au vendredi midi. De 9 h à 17 h 30 du lundi au jeudi et le vendredi de 9h à 12 h. L'atelier peut rester ouvert après 17 h30 jusqu'à 19 h pour des travaux spécifiques. Retard travaux, notes personnelles, œuvres de fin d'année. Dans une surface de 135 m2 pouvant accueillir 7 stagiaires maximum pour une formation de 7 mois, de septembre à mars ou de janvier à juillet. Période examen suivant convocation. Et pour une formation de 3 mois, janvier à mars, ou avril à juin, ou septembre à octobre de chaque année. Chaque stagiaire a une surface de 3 m2 pour les travaux de décors effectués sur support vertical dans le but de situations réelles. Les espaces sont très clairs et dégagés afin de prendre du recul. Chaque entraînement est effectué sur support Canson apprêté et reste à la propriété de l'élève en fin de stage. Ces prestations peuvent être présentées aux jurys au moment de l'examen.